

Formation à la médiation IEAM

Les 17 et 18 octobre, les 21 et 22 novembre, les 12 et 13 décembre 2019, les 9 et 10 janvier et 6 et 7 février 2020

L'Institut d'Expertise d'Arbitrage et de Médiation ("IEAM") est heureux de vous annoncer la tenue de la prochaine session de formation à la médiation dans un nouveau format de 10 jours (5 x 2 jours) complété de modules permettant d'atteindre les 200 heures de formations demandées pour être médiateur de la cour d'appel.

Il s'agit d'une formation en présentiel de 10 jours (5 sessions de 2 jours consécutifs) qui a pour objectif :

- Comprendre le fonctionnement des conflits.
- Acquérir des repères historiques, philosophiques et sociologiques.
- Situer la médiation au regard des autres modes amiables de résolution des différends.
- Comprendre le déroulement d'une médiation : de la prescription à sa réalisation.
- Appréhender les postures spécifiques du médiateur et en quoi elles se différencient de celles de nos vies de tous les jours.
- Approcher la négociation raisonnée
- Être en capacité de mener une médiation : s'entraîner et observer en tant que médiateur et vivre une médiation du point de vue du médié.
- Repérer les principes et l'éthique de la médiation et envisager sa propre pratique.

Nous assurons une méthode pédagogique qui allie alternance d'expérimentations (mise en situation et exercices spécifiques), de débriefings suivis d'étayages théoriques et d'échanges entre pairs.

Cette formation est complétée de différentes formations continues, permettant au stagiaire d'acquérir 200 heures de formation.

- Observation silencieuse d'une médiation avec un médiateur de l'IEAM
- Fiche de lecture sur un ouvrage de médiation
- Rédaction d'un mémoire sur la médiation
- Action de communication et de promotion de la médiation
- Autres formations continues sur la négociation raisonnée ou le questionnement.

Il s'agit d'un programme riche et innovant qui doit permettre à tout stagiaire d'acquérir les éléments essentiels pour devenir médiateur judiciaire ou conventionnel.

[Consulter le programme et bulletin d'inscription](#)

Prochaine rentrée : 17 et 18 octobre (nombre de places limité)



INSTITUT D'EXPERTISE, D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

N° d'agrément de prestataire de formation : 11 75 40006 75



BULLETIN D'INSCRIPTION à la FORMATION à la MÉDIATION

☐ Les 17 et 18 octobre 2019, 21 et 22 novembre 2019, 12 et 13 décembre 2019, 9 et 10 janvier et 6 et 7 février 2020

À retourner à : IEAM - 31bis-33, rue Daru – 75008 Paris

Nom et prénom :

Adresse :

Fonction :

Tél. : Portable :

Adresse mail :

S'inscrit à la formation à la Médiation qui aura lieu, **les (compléter les dates)**....., dans les locaux du CN CER France au 18, rue de l'Armorique, 75015 Paris

Inscription :

☐ Formation initiale : **3900€ hors frais de repas**

☐ Formation initiale et complémentaire : **4 600€** (hors frais de repas). Cette formation est uniquement ouverte à ceux qui suivent la formation initiale et à ceux qui ont suivi la formation version ancienne et qui participent à la formation continue.

Ci-joint : chèque bancaire de ... € à l'ordre de l'IEAM. (Hors frais de repas)
(Qui ne sera remis à l'encaissement qu'à l'ouverture réelle de la session)

Adresse de facturation si différente de l'inscription :

.....
.....

J'ai bien noté :

- 1) Cette formation est susceptible d'être annulée si le nombre de 8 participants n'est pas atteint.
- 2) En cas d'annulation par l'IEAM, le remboursement est intégralement réalisé.
- 3) Le suivi de ces séances de formation sera validé par une attestation de l'Institut et mentionné dans son annuaire.

Date et signature :

P. J. Chèque